

<https://47.snuipp.fr/Evaluations-CE1-CM2-saison-4-dernier-episode>



Évaluations CE1-CM2 : saison 4... dernier épisode ?

- École - Évaluations - 2009-2013 : évaluations CE1 et CM2 -

Date de mise en ligne : mercredi 30 mai 2012

Dernière mise à jour : 30 mai 2012

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Remise à plat des « évaluations nationales des acquis des élèves ».

Des informations officielles laissaient entendre que le dispositif d'évaluation serait profondément modifié et ce, dès cette année.

<https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Circulaire Dasen Évaluations

30 mai 2012 Circulaire de la Dasen

Publiée au Courrier Officiel des écoles, cette circulaire applique les décisions du Ministre de l'Éducation : pas de remontées nationales des résultats des évaluations.

Voir la circulaire en pièce jointe.

21 mai 2012 Modifications confirmées par un Communiqué du Ministre de l'Éducation Nationale

"Évaluations des acquis scolaires des élèves en CE1 et CM2 : maintien pour une utilisation pédagogique locale mais suspension de la remontée nationale des données statistiques "

Extrait :

- *"Si ces évaluations peuvent être, localement, une aide pour le suivi par les enseignants des acquis de leurs élèves, les outils qui sont actuellement utilisés ne permettent pas une évaluation scientifiquement incontestable du système éducatif national.
En conséquence, Vincent Peillon, ministre de l'éducation nationale a décidé que les résultats de ces évaluations ne seront pas transmis à l'administration centrale cette année.
Elles feront donc l'objet d'une exploitation dans les écoles pour mettre en œuvre les aides et accompagnements à prévoir pour les élèves en difficultés."*

Nous nous sommes adressés aux services de la Dsden afin de lui demander de communiquer à l'ensemble des écoles ces nouvelles dispositions.

Pour le SNUipp-FSU :

- Le boycott de ces évaluations auquel nous avons appelé depuis janvier 2009 est conforté.
- Si vous faites passer tout ou partie de ces évaluations, les résultats restent au niveau de l'école.
- Pas de saisie dans l'application nationale.
- Pas de remontée quel que soit le niveau : circonscription, département, national.

Nous contacter en cas de nouvelles pressions de la hiérarchie.

En particulier, le message du service TICE 47 en date du 16 mai [1] est donc complètement caduque.

Évaluations CE1-CM2 : saison 4... dernier épisode ?

Pour rappel, le SNUipp-FSU appelle nationalement et départementalement les équipes enseignantes à ne pas remplir le Livret Personnel de Compétences (LPC) et demande au ministère l'ouverture de discussions pour la mise en place d'outils d'évaluation et d'informations aux familles utiles à la réussite des élèves.

A suivre

[1] Message du service TICE aux écoles le 16 mai :

Vous trouverez dans l'espace directeurs de l'ENT départemental Ensemble (accessible en utilisant les identifiants de messagerie de l'école) Une rubrique « évaluation des acquis des élèves au CE1 et au CM2 » qui détaille la procédure départemental par étape en proposant tutoriels et outils associés :

- Etape-1 - Paramétrer la campagne d'évaluation ;
- Etape-2 - Télécharger l'outil de saisie locale et saisir les résultats des élèves ;
- Etape-3 - Préparer les fichiers permettant la remontée des résultats ;
- Etape-4 - Effectuer la remontée des résultats ;